

## **RAPPORT N°147 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 6 OCTOBRE 2018**

Ce rapport de Sos-Torture/Burundi couvre la période du 29 septembre au 6 octobre 2018 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes figurent notamment une mère et son bébé de quelques mois, un jeune homme enlevé et retrouvé assassiné à Gatunguru ainsi qu'un agent de Gardiennage tué à Muyinga. Au moins deux (2) agents de la police ont été blessés lors d'une attaque à la grenade à Musaga.

Le rapport relève également des victimes d'arrestations et de détentions arbitraires : au moins six (6) cas répertoriés pour la période, dont deux (2) militants de l'opposition détenus par la police à Ngozi alors qu'ils venaient porter plainte contre des membres de la milice imbonerakure pour coups et blessures.

### **1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique**

- Des individus non identifiés ont enlevé et exécuté Népomuscene Nduwayo (31 ans) dont le corps a été découvert le 29 septembre 2018 dans le quartier Gatunguru, zone Gasenyi, commune Ntahangwa (nord de la ville de Bujumbura). Des proches rapportent que le jeune homme a donné signe de vie à sa famille pour la dernière fois le 27 septembre 2018 vers 21 heures pour les prévenir de son retard et qu'il était en chemin. Le jeune homme avait participé à la répétition de sa chorale (Eglise pentecôte) au camp Ngagara (nord de la ville de Bujumbura) ainsi qu'à une réunion de la même église, ce qui a expliqué les raisons de son retard à rentrer selon ses proches.

Sos-Torture/Burundi a appris des mêmes proches que M. Nduwayo a été enlevé et exécuté entre le chemin menant au bar lwabo w'abantu, où il venait d'être déposé par un ami de sa chorale, et le domicile de sa famille à Gatunguru. Cette dernière a mené des recherches depuis la soirée jusqu'au lendemain où elle a reçu un appel lui annonçant la découverte du corps de la victime.

Sos-Torture/Burundi note une exécution du jeune homme, à mi-chemin de son domicile. La police n'a mené aucune enquête pour chercher les auteurs de cet assassinat et jusqu'à présent aucun suspect n'a déjà été interpellé.



**Népomuscene Nduwayo dont le corps sans vie a été retrouvé le lendemain de sa disparition.**

- Un (des) individu(s) a(ont) assassiné Valérie Ndinzemushi et son bébé (6 mois) sur la colline Ntunda, commune Gitaramuka, province Karusi (centre-est du pays) le 30 septembre 2018 dans la soirée. Des proches rapportent que les victimes ont reçues plusieurs coups de machettes.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Gitaramuka a annoncé l'arrestation d'un suspect nommé Eric Bimenyimana (40 ans).

- Le corps de M. Zaburi Magenge (50 ans) a été découvert pendu à un arbre sur la colline Nyarubanga, commune Kibago, province Makamba (sud du pays) le 2 octobre 2018.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Kibago n'a pas confirmé les circonstances du décès.

- Des individus non identifiés ont enlevé et assassiné Pascal Ntahombaye dont le corps a été découvert dans un caniveau d'eau usée de la commune et province Muyinga (nord du pays) le 2 octobre 2018. Des témoins rapportent que la victime était portée disparue depuis le 28 septembre 2018, après avoir quitté momentanément son poste comme agent de Gardiennage pour aller puiser de l'eau.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont lynché un homme qui est mort suite aux coups et blessures au Mugomere, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 4 octobre 2018. Des témoins rapportent que la victime a été arrêtée la veille par un groupe d'habitants du quartier qui l'accusaient d'être un bandit. Il a été violemment tabassé, et n'a pas survécu aux coups reçus.

Sos-Torture/Burundi note un cas d'exécution collective motivée par la volonté de se faire justice. La police de Rumonge n'a arrêté aucun suspect à ce jour.

- Des individus non identifiés ont attaqué à la grenade un poste de police de la zone Musaga, commune Muha (sud de la ville de Bujumbura) le 3 octobre 2018 dans la soirée. Des témoins rapportent que l'engin a blessé deux agents de la police.

Sos-Torture/Burundi note que des agents de la police ont encerclé le lendemain plusieurs ménages situés aux environs de la position attaquée. Au moins cinquante (50) personnes ont été interpellées par la police durant quelques heures. Les agents de police n'ont pas identifié de suspect à ce jour.

### 2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des membres de la milice imbonerakure ont tabassé Révérien Miburo et Moise Nduwimana sur la colline Nyakibabi, commune Marangara, province Ngozi (nord du pays) le 26 septembre 2018. Des témoins rapportent que les deux victimes sont des militants actifs du parti d'opposition FNL du député Agathon Rwasa.

Sos-Torture/Burundi note que les victimes ont été emprisonnées par des agents de la police à Marangara alors que ces deux opposants venaient de porter plainte contre leurs agresseurs. Aucun des présumés agresseurs n'a été interpellé par la police à ce jour. La police de Marangara n'a également pas communiqué les motifs de l'emprisonnement des deux victimes. En plus de l'agression physique de la part de la milice imbonerakure, la police au lieu de poursuivre les auteurs, elle a incarcéré les victimes.

- Des jeunes membres de la milice imbonerakure ont arrêté Arsène Habarugira, Stève Arakaza et Onesphore Nkurunziza sur la colline Karonge, commune Vugizo, province Makamba (sud du pays) le 28 septembre 2018. Des témoins rapportent que les trois jeunes hommes venaient d'arriver de Bujumbura.

Sos-Torture/Burundi note l'arrestation illégale opérée par des membres de la milice du parti au pouvoir CNDD-FDD. La police s'est empressée de les mettre en prison sans mandat. À ce jour, aucune charge n'a été retenue contre l'un ou l'autre de ces trois (3) jeunes hommes.

- Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Onesphore Niyonzima sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 28 septembre 2018. Des témoins rapportent que l'opération était dirigée par le chef de colline Mparambo I, qui est membre de la milice du parti au pouvoir.

Sos-Torture/Burundi note que la victime a par la suite été remise aux responsables du service national des renseignements de la province Cibitoke. Aucune charge n'est retenue contre M. Niyonzima, victime d'arrestation et de détention arbitraires.



**Onesphore Niyonzima, arrêté illégalement par des miliciens et détenu par le SNR**

- Des membres de la milice imbonerakure ont tabassé Niyukuri Odette sur la colline Kinzanza, zone Kinzanza, commune Gitanga, province de Rutana (Sud-est du pays) le 2 octobre 2018. Des témoins rapportent que ces miliciens reprochaient la victime de les avoir traités de brigands. La victime a cependant pu identifier ses agresseurs. Il s'agit de Sabiyumva, Nsengiyumva et Ntakarutimana.

Sos-torture/Burundi note que la police n'a interpellé aucun des présumés agresseurs à ce jour.



## SOS - Torture/Burundi

*Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi*

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE